

GT Attractivité SIAé

Du 4 mars 2025

Monsieur le sous-directeur RH du SIAé,
Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour ce premier GT Attractivité SIAé de l'année 2025, et comme c'est notre première réunion à ce sujet il est bon de reprendre les principes de base.

Que veut dire attractivité pour une entreprise, elle repose sur sa capacité à attirer des candidats et à rendre ses employés fiers d'en faire partie. Les critères d'attractivité interne sont multiples, certains comme la qualité de vie au travail et l'image de l'entreprise font partie de l'ordre du jour.

Il y en a, hélas, d'autres qui ne font pas ou plus partie de ce GT Attractivité faute de budget pour pouvoir les mettre en œuvre, d'autres sont externes au SIAé mais sont bien des forces centrifuges pour tous les personnels de notre service. Citons pêle-mêle :

- Taux d'avancement au GRVII à 22 % aux oubliettes
- Prime d'installation aux abonnés absents
- Disparition de la prime GIPA pour les fonctionnaires
- Toujours le sempiternel gel du point d'indice qui rapproche toujours plus l'ensemble des grilles salariales vers le SMIC
- Baisse de la rémunération à 90 % en cas de maladie ordinaire, mesure honteuse ciblant les publics les plus fragiles.
- Volonté d'ajouter deux autres jours de carences pour les arrêts maladie également. Même si la mesure n'est pas passée, la petite musique reviendra certainement !

En résumé que voit un salarié de l'extérieur ? Des salaires gelés, un gouvernement plus enclin à se servir dans la poche de ses personnels que de leur permettre d'améliorer leur qualité de vie.

Toutes ces forces centrifuges sont à l'inverse d'une attraction, l'Etat ne se donne plus les moyens d'attirer les talents, cela se voit dans tous les ministères et, hélas, le SIAé, ne fera pas illusion même si on peut louer vos efforts en ce sens.

Monsieur le sous-directeur RH du SIAé, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre attention.



Paris, le 04 mars 2025



DECLARATION LIMITAIRE